

Reçu le :

Dossier complet : oui ☐ non ☐

DIPLOME D'UNIVERSITE

D.U. ou **D.I.U.**

CREATION

Intitulé :

DIPLOME D'ETABLISSEMENT D'ETUDIANT ENTREPRENEUR (D2E)

Composante de rattachement : UFR de DROIT, D'ECONOMIE ET DES SCIENCES SOCIALES

Composante ou Université associée : UFR de DROIT d'ECONOMIE ET DES SC. SOCIALES

Observations :

Le pilotage institutionnel du diplôme est assuré par la COMUE
D'autres sites, membres du PEPITE CENTRE dispenseront la même formation.

Avis du Conseil d'UFR *	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
			* Rubrique à compléter par l'U.F.R.
Avis du CEVU	☐ favorable	☐ défavorable	En date du
Avis de la commission des moyens	☐ favorable	☐ défavorable	En date du

Décision du CA		☐ favorable	☐ défavorable	En date du	Ne rien écrire dans ce cadre réservé à l'expertise
Enseignant(s) responsable(s) (2 au maximum)	Nom : CALME Isabelle	Statut : MCF			
		Section CNU :06			
	UFR de rattachement :DROIT ECONOMIE ET SC.SOCIALES	Téléphone 0247361142			
		E-mail :isabelle.calme@univ-tours.de			
	Nom :	Statut :			
	UFR de rattachement :	Téléphone :			
		E-mail :			
Niveau de recrutement (Niveau d'entrée)	☐ Inférieur ou égal au bac ☒ Bac+1 ☐ Bac+2 ☐ Bac +3 ☐ Bac+4 ☐ Bac+5 ☐ Bac+6 et PLUS				
Niveau de sortie	☒ Bac+1 ☐ Bac+2 ☐ Bac +3 ☐ Bac+4 ☐ Bac+5 ☐ Bac+6 et plus				
Public(s) concerné(s)	☒ Formation initiale ☒ Poursuite d'études ☐ Formation continue Etudiant ☒ OU Groupe spécifique (FC) ☐				
Droit d'inscription de base <i>Tarif national annuel équivalent licence</i> Droit spécifique composante - précisez le montant : Frais de formation continue SUFCO Stagiaire financé : _____ Stagiaire non financé : _____					
Objectif(s)	La création du D2E s'inscrit dans le cadre national du Plan Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat et de la circulaire de Madame la Ministre du 21 mai 2014 sur le statut Etudiant Entrepreneur et la charte nationale du Diplôme Etudiant Entrepreneur (annexe 5). Le D2E s'adresse en priorité aux étudiants et jeunes diplômés de moins de 28 ans ayant obtenu le statut d'étudiant entrepreneur auprès du comité d'engagement du PEPITE CENTRE (annexe9). L'objectif du D2E consiste à fournir un cadre administratif et apporter un contenu pédagogique pour accompagner l'étudiant entrepreneur.				

	Le D2E et le statut étudiant entrepreneur apportent : - un statut et une couverture sociale à l'étudiant ou au jeune diplômé entrepreneur, - la possibilité pour l'étudiant en formation dans un diplôme national de substituer son projet au stage normalement prévu, sous réserve de l'accord du responsable de formation. - La possibilité de transformer l'acquisition du D2E en ECTS dans le diplôme national où est inscrit l'étudiant (notamment validation du stage sous réserve de validation par l'établissement) - un double accompagnement enseignant + professionnel, - l'accès à des modules de formation proposés « sur mesure » en fonction de la nature du projet et de la formation de l'étudiant. Il s'agit donc d'un DU « inversé » qui met au premier rang l'accompagnement et propose des enseignements à la carte. C'est le comité d'engagement du PEPITE qui propose le « menu » de formation après entretien avec le candidat et examen de son projet et de son parcours, - l'accès aux ressources documentaires et outils mis à disposition par le PEPITE - l'accès au réseau des partenaires régionaux du PEPITE de l'accompagnement et du financement de la création et de la reprise d'entreprise. - Le travail en ateliers thématiques permettant les échanges avec les autres étudiants entrepreneurs et le travail collaboratif. Ce travail en atelier favorise l'existence d'une communauté de jeunes créateurs ainsi que la mise en commun des expériences et des questions, ceci pour des projets très variés.	
Originalité	Le D2E est une formation inversée. Il est avant tout fondé sur l'accompagnement individualisé de l'étudiant entrepreneur par un enseignant et un professionnel. Cet accompagnement a pour objet la consolidation de son projet entrepreneurial afin de favoriser le passage à l'acte. En fonction de son parcours et de son projet, il sera proposé à l'étudiant entrepreneur de suivre des modules de formation en entrepreneuriat et innovation accessibles au sein des établissements du PEPITE CENTRE en tant qu'auditeur libre. Les modules ainsi suivis ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique, mais les connaissances acquises seront appréciées au travers de l'avancement du projet et de la qualité du rapport qui sera remis en fin de période de formation. Le D2E s'appuie sur l'ensemble des partenaires du PEPITE au sein des différents sites (Tours, Orléans, Blois, Bourges ...). Ces partenaires représentent les collectivités territoriales, les entreprises privées et établissements de financement, les réseaux d'accompagnement et de financement de la création et de l'innovation. L'ensemble de ces partenaires est présenté en annexe 9. Le D2E est constitué de deux UE, une UE1 intitulée « PROJET ENTREPRENEURIAL ». UE 2 intitulée : « MEMOIRE et SOUTENANCE du PROJET ENTREPRENEURIAL » La formation donne lieu à une évaluation reposant sur la remise d'un rapport de projet entrepreneurial et sa soutenance	
Capacité d'accueil	De 15 à 20 étudiants.	

Conditions d'inscription	Le niveau minimum requis est le baccalauréat ou équivalent. Tous les domaines de formation sont admis. L'admission en D2E est subordonnée à l'obtention du statut national d'Etudiant Entrepreneur instruit par le comité d'engagement de PEPITE. Le comité d'engagement comporte des représentants des établissements du PEPITE, les enseignants responsables du D2E, des représentants des réseaux d'accompagnement et de financement, des entrepreneurs. L'admission est définie par le comité d'engagement de PEPITE en accord avec les établissements d'accueil. La sélection porte sur la qualité du projet (réalité, qualité et ampleur du projet entrepreneurial) et du porteur du projet et non sur le diplôme d'entrée. L'étudiant qui souhaite demander une inscription au D2E devra transmettre un dossier de candidature. Ce dernier est unique et national. Il est téléchargeable sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'admission sera décidée sur la base de l'examen de ce dossier et d'une audition du candidat par le comité d'engagement de PEPITE CENTRE. Les frais d'inscription au D2E seront plafonnés à 500€			
Durée totale de la formation :	Temps de travail pour l'étudiant 160h TD : 7h (suivi de projet par les enseignants)	Stages	Autre(s) Mémoire sur le projet entrepreneurial	
Production d'un mémoire Oui ☒ Non ☐				
Durée des Etudes :	☒ 1 an ☐ 2ans			
Organisation détaillée des enseignements, programme, volume horaire, stages.... <i>(annexe 1)</i>				
Moyens (préciser les moyens disponibles, les équipements le cas échéant) : Le D2E s'appuie sur un ensemble d'outils pédagogiques qui visent tous à renforcer les compétences de l'étudiant entrepreneurs et à favoriser le passage à l'acte par la construction et le renforcement du projet : - Modules de formation en présentiel et à distance (e-learning et MOOC) (annexe 7 : liste des modules de formation mis à disposition pour l'année 2014/2015). La participation à un ou plusieurs modules de formation n'est cependant pas obligatoire. Il sera à l'appréciation du comité d'engagement et des tuteurs de l'étudiant. - Travail de l'étudiant entrepreneur sur son projet, le cas échéant en substitution au stage normalement prévu dans sa formation - Suivi individualisé par deux tuteurs enseignant et professionnel - Accès à des ressources documentaires et outils du PEPITE - Accès au réseau des partenaires du PEPITE CENTRE de l'accompagnement et du financement de la création - Travail en ateliers thématiques permettant les échanges avec les autres étudiants entrepreneurs et le travail collaboratif (annexe 8 : ateliers thématiques proposés). Ce travail en atelier favorise l'existence d'une communauté de jeunes créateurs ainsi que la mise en commun des expériences et des questions, ceci pour des projets très variés. La participation à un atelier thématique n'est cependant pas obligatoire. Elle sera à l'appréciation du comité d'engagement et des tuteurs de l'étudiant				

Modalités de contrôle des connaissances	nature, durée des épreuves, matières, coefficients, etc (<i>annexe 1</i>) Le D2E est composé de deux UE. L'UE 1 « élaboration du projet entrepreneurial » et l'UE 2 « mémoire et soutenance du projet entrepreneurial ». L'UE 1 « élaboration du projet entrepreneurial » sera contrôlée par un Quitus de Présence. Concrètement l'étudiant sera suivi régulièrement par les deux tuteurs: un enseignant et un praticien. Un calendrier fixera un nombre de rendez-vous dans l'année (quatre entretiens). Ces rendez-vous permettront aux deux tuteurs de s'assurer que des étapes clés du projet auront été franchies, que des actions particulières définies éventuellement au début du suivi auront bien été menées (Participation à des cours dispensés dans certificat entrepreneuriat de PEPITE, participation à des ateliers collectifs du PEPITE par exemple). L'UE1 ne fera pas l'objet d'une évaluation notée. L'UE2 est consacrée au mémoire et à la soutenance du projet. Son évaluation porte sur deux éléments - La remise d'un rapport de projet entrepreneurial (70% de la note). Ce rapport présente le plan d'affaires du projet, ou, selon son état d'avancement, les éléments de validation du projet : preuve du concept, définition du modèle économique, résultat d'étude de marché, prévisionnel de création, plan d'investissement et budgets associés aux plans d'action du projet, ingénierie financière et recherche des financements externes. Cette évaluation est réalisée par le jury constitué par des membres du comité d'engagement de PEPITE et les deux tuteurs. - La soutenance (30%) qui porte sur la présentation orale du projet par l'étudiant entrepreneur L'évaluation de cette UE 2 « mémoire sur le projet entrepreneurial » peut être partagée avec des enseignants de la formation originelle de l'étudiant afin de favoriser la valorisation en ECTS du D2E dans le diplôme national originel où est inscrit l'étudiant : note de rapport et soutenance en substitution de la note de stage et à d'autres UE de la maquette pédagogique originelle. La soutenance a lieu devant un jury comportant des enseignants et des professionnels. Les décisions du jury, en ce qui concerne les notes et le résultat final, sont définitives et sans appel. Le diplôme est validé lorsque la note de l'UE2 est supérieure ou égale à 10/20. Une mention est attribuée en fonction de la moyenne obtenue : Passable : ≥ 10 et < 12 Assez Bien : ≥ 12 et < 14 Bien : ≥ 14 et < 16 Très Bien : ≥ 16 Le redoublement est autorisé, il peut s'avérer nécessaire pour un projet entrepreneurial nécessitant un délai de plus d'un an pour le passage à l'acte. Le mémoire et la soutenance sont en session unique Jury de délivrance du diplôme : La soutenance a lieu devant un jury composé des deux tuteurs qui ont suivi l'étudiant et d'un ou plusieurs membres du comité d'engagement du PEPITE CENTRE. Ce jury comporte des enseignants et des professionnels. Le jury est arrêté par le Président de l'Université où est inscrit l'étudiant.	
---	---	--

Noms, statut, discipline et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation (annexe 2)	
Evaluation financière : (annexe 3)	
Bilan d'activités des années N – 1 et N – 2 (annexe 4)	
Observations particulières :	
Date d'ouverture : Décembre 2014 ou Janvier 2015	

**Date et signature du ou des
responsable(s) de la formation**

Université François-Rabelais de TOURS

Annexe 1 MAQUETTE

U.F.R : DROIT

Diplôme : Diplôme D'Etudiant Entrepreneur

Filière :

Nom du responsable du diplôme : Isabelle CALME

UNITES D'ENSEIGNEMENTS (intitulé exact)	ELEMENTS PEDAGOGIQUES (intitulé exact)	VOLUMES HORAIRES			COEF.	CONTROLE DES CONNAISSANCES*				ECTS
		Temps de Travail / étudiant	T D	T P		REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES		
						1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
UE 1 : ELABORATION DU PROJET ENTEPRENEURIAL	EC 11 suivi individuel projet entrepreneurial	80h				QP ⁽¹⁾	QP	QP	QP	30
UE2 : MEMOIRE SUR LE PROJET ENTREPRENEURIAL	EC 21 mémoire projet entrepreneurial	80h			7	ET (session unique) O (session unique)		ET (session unique) O (session unique)		20
	EC22 soutenance du projet	6h			3					10
Total = x h/par étudiant (CM+TD+TP)										

* Préciser : CC contrôle continu – ET examen terminal – O oral – E écrit.

(1) Quitus de Présence

Annexe 2 FICHE “ENSEIGNANTS”

Intitulé : Diplôme D'Etudiant Entrepreneur

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation

Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse, téléphone, adresse électronique, fax, UFR de rattachement pour les enseignants)
Isabelle CALME	Maître de Conférences - IAE de Tours
Typhaine LE BEGUE	Enseignant à FBS Tours
Gaëlle BERTON	Maître de Conférences – Département Mécanique et Systèmes – Polytech'Tours
Sébastien LARRIBE	Maître de Conférences – Département aménagement – Polytech'Tours
Helene CHARRIER	Enseignant – IUT de Tours Département GEA
Elise BONNEVEUX	Maître de Conférences – IAE de Tours
Thomas LEGRAND	Enseignant - Maison des Sciences et de l'Homme VdL
Francis LAFFARGUES	Enseignant – IUT de Tours Département TC
Patricia BAVOIL	PAST – IUT de Tours Département TC
Christine FAUVELLE-AYMAR	Maître de Conférences - UFR de Droit, d'Economie et des Sciences Sociales de Tours.
Martin OUDIN	Maître de Conférences - UFR de Droit, d'Economie et des Sciences Sociales de Tours.
Bénédicte FRANCOIS	Maître de Conférences - UFR de Droit, d'Economie et des Sciences Sociales de Tours.

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 1

FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES DU-DIU HORS SUFCO

NATURE des DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
FRAIS DE PERSONNELS		
Enseignants titulaires		
Heures TD	4295,55	105h TD (2 groupes de 8 étudiants maxi)
Charges 5%	214,78	
Service statutaire		à reverser aux services Centraux de l'Université
Intervenants vacataires		
Heures TD		
Charges		
Prestations sur facture		
Personnels IATOS Titulaires		
Heures supplémentaires		
Services statutaires		à reverser à la composante
Charges		
Vacataires non enseignants		
Heures		
Charges		
Total frais de personnels	4510,33	
FRAIS PEDAGOGIQUES		
Fournitures		
Achats d'ouvrages		
Reprographie		
Frais divers		
Total frais pédagogiques		
FRAIS DE DEPLACEMENTS		
Déplacements de personnels		
Déplacements de stagiaires		
Frais divers		
Total frais déplacements		
FRAIS GENERAUX		
Affranchissement et téléphone		
Publicité		Pris en charge par PEPITE
Provisions pour amortissements		
Provisions pour risques		dont Allocation Perte d'Emploi
Frais divers		
Total frais généraux		
Autres (Précisez)		
Reversement à la Composante		à fixer par la composante
TOTAL 1	4510,33	
Reversement à l'Université (= Total 1* 20/80)	1209,60	soit 20 % du total des droits spécifiques
TOTAL 2 Dépense prévisionnelle totale	5719,93	
Coût de la formation (total 2)		
Effectif minimum	16 personnes	
Droit d'inscription spécifique proposé (distinguer le droit spécifique des droits de base)	Droits de base simple: 122€ Droits spécifiques : 378€ Soit le montant total des droits s'élève à 6048€	

EN CAS DE DIFFICULTE pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 2 ETUDE FINANCIERE PREVISIONNELLE D. U. – D. I. U. SUFCO

POUR COMPLETER CE DOCUMENT, MERCI DE PRENDRE OBLIGATOIREMENT CONTACT AVEC LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE LA FORMATION CONTINUE (SUFCO).

Groupe spécifique en formation continue	U. F. R. :
Effectif :	Responsable :
	Date de début :
	Date de fin :

PREVISION de RECETTES	
Conventions	montant global
	€
TOTAL RECETTES	€

PREVISION de DEPENSES	
Enseignement face à face	€
Activités périphériques	€
Frais pédagogiques	€
Service de formation continue	€
Autres services centraux	€
Sous-total	€
Solde composante	€
TOTAL DEPENSES	€

DETAIL des DEPENSES PREVUES		
Enseignements (face à face)	Rémunérations brutes	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Total face à face	€
Activités périphériques	Rémunérations brutes	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Indemnité de responsabilité pédagogique	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Total activités périphériques	€
Frais pédagogiques directs	Frais de déplacements enseignants	€
	Autres frais directs	€
	Total frais pédagogiques directs	€
Charges de fonctionnement du service de formation continue	Utilisation centre de ressources Béranger	€
	Frais de fonctionnement du service	€
	Total SUFCO	€
Contribution aux dépenses communes de l'Université	12 % du montant des conventions	€
	Total Université	€
Solde composante	Participation aux frais de fonctionnement	€
	Total solde	€

Signature de la Directrice du SUFCO

FICHE d'EXECUTION

1°) DROITS :

Effectif	16
Droits	6048
Total	6048
Répartition :	
UFR (78%)	4838,4
Université (20%)	1209,6

2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures	
Taux heures T. D.	
Total	

Université François Rabelais de Tours

Annexe 4 BILAN D'ACTIVITES A compléter

	2014 - 2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d'inscrits			
% de réussite			
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)			
+ Montant du budget pédagogique			
- Montant des droits d'inscriptions			
Coût total de la formation			

Annexe 5
CHARTRE NATIONALE
DU DIPLOME D'ETUDIANT ENTREPRENEUR



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

21 mai 2014

Charte de labellisation nationale
du diplôme d'établissement « étudiant-entrepreneur »

1- Contexte de l'action de formation

La création du diplôme d'établissement « *étudiant-entrepreneur* » accompagne la mise en place du statut national Etudiant-Entrepreneur afin de favoriser le passage à l'acte entrepreneurial de l'étudiant en cours d'étude ou du jeune diplômé (- de 28 ans, limite d'âge droits sociaux). Cette labellisation nationale vise à permettre une éligibilité de l'étudiant aux droits aux bourses (critères sociaux). Le ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche ne labellisera qu'un diplôme par Pôle Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) sauf dérogation du fait de l'étendue et de la spécificité du territoire. Dans cette phase de lancement du statut national Etudiant-Entrepreneur, il est important de rassembler la communauté des étudiants-entrepreneurs et d'éviter un cloisonnement par discipline et établissement. La non-dispersion des diplômes d'établissement étudiant-entrepreneur à l'échelle des sites et au niveau national favorisera les effets d'expérience et les économies d'échelle pour une mutualisation des ressources pédagogiques via le développement de plateformes numériques, par exemple. Cet engagement collaboratif de site et national conditionnera le renouvellement annuel de la labellisation du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur.

Très prochainement, le diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur va faire l'objet d'un dépôt de dossier auprès de la commission nationale de la certification professionnelle, afin de devenir un diplôme reconnu et consacré sur le plan national afin d'assurer sa pérennité.

Les éléments ci-dessous devront figurer dans le règlement des études du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur.

2- Conditions d'accès

Le baccalauréat ou l'équivalence en niveau est la seule condition de diplôme requis pour une inscription au diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur.

Les frais d'inscription légaux et spécifiques sont limités à 500 euros par an pour la période 2014-2017 pour l'étudiant entrepreneur.

Tout étudiant ayant eu l'attribution du statut national d'étudiant entrepreneur à l'issue de l'instruction de son dossier par le comité d'engagement du Pôle Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) peut s'inscrire au diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur. Cette inscription est obligatoire pour un jeune diplômé de moins de 28 ans demandant le statut national d'étudiant-entrepreneur. Cette inscription est aussi fortement recommandée pour l'étudiant-entrepreneur en cours d'études développant un projet entrepreneurial ambitieux et conduisant à des demandes de validation d'études (substitution du stage par le projet entrepreneurial, demande de validation d'unités d'enseignement (UE) dans le diplôme originel par validation d'études avec la réussite du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur). Cette articulation PEPITE de site et diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur nécessite que le comité d'engagement pour le statut national d'étudiant-entrepreneur intègre les représentants des établissements, le responsable pédagogique du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur et les partenaires de l'accompagnement et du financement entrepreneurial.

3- La pédagogie inversée du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur

La formation s'appuie d'abord sur un apprentissage par l'action (learning by doing) qui nécessitera un accompagnement du porteur de projet. La pédagogie s'appuie sur les démarches de résolution de problèmes.

Comme pour un stage, l'étudiant aura deux tuteurs, un enseignant et un praticien (entrepreneurs, chargés de mission des structures d'accompagnement et de financement). La diversité des publics (du bac à bac+8, des formations disciplinaires d'origine, de la maturité du projet) ne permet pas de définir le programme de formation a priori.

Le modèle économique du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur avec des frais d'inscription limités pour l'étudiant ne permet pas la mise en œuvre de cours traditionnels s'ils ne sont pas nécessaires au porteur de projet. Il sera possible de mutualiser des enseignements existants en intégrant des étudiants entrepreneurs dans des UE existantes dans les établissements ou de mixer les publics dans les formations (formation tout au long de la vie, alternance...) en fonction du modèle économique souhaité.

L'étudiant se verra mettre des ressources numériques à disposition, par exemple :

- site APCE, lien : <http://www.apce.com/pid186/espace-createur.html?espace=1>
- site GRP lab lié au PEPITE Aquitaine ECA, lien : <http://grp-lab.com/>
- site d'un incubateur de Montpellier : <http://montpellier-business-plan.com/fr>
- site d'un incubateur de Lyon : <http://www.fisy.fr/>

Ces ressources numériques seront mutualisées sur les sites et au plan national.

Cependant, le programme de formation peut être renforcé si le diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur permet d'avoir accès à des ressources pédagogiques de financement propre.

Les tuteurs accompagneront l'étudiant entrepreneur. Ils l'orienteront pour acquérir différentes ressources et compétences. L'équipe pédagogique du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur s'assurera des compétences acquises nécessaires aux étudiants entrepreneurs pour développer leur projet (par exemple étude de marché et validation du concept, validation du modèle d'affaires et plan de financement, choix juridiques...).

L'étudiant entrepreneur peut bénéficier d'un statut Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) en lien avec une couveuse ou une coopérative d'activité et d'emploi ou une autre structure. L'étudiant entrepreneur peut ainsi tester son activité (premières facturations) sans avoir créé la structure juridique de son activité.

4- Obtention du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur

Le diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur sera attribué par un jury au regard de l'atteinte des objectifs visés sur la mise en œuvre du projet entrepreneurial. Le processus d'avancement du projet sera évalué par les deux tuteurs via une soutenance. Une première grille d'évaluation des compétences acquises est proposée ci-dessous.

L'obtention du diplôme doit faciliter la conversion de ce parcours en ECTS dans le diplôme originel en cours de l'étudiant comme la substitution du projet entrepreneurial au stage ou au projet de fin d'études.

Les étudiants entrepreneurs issus du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur seront suivis sur une période de trois ans minimum pour apprécier la réussite de leur projet entrepreneurial et de leur insertion professionnelle dans le cadre de l'observatoire national du Plan Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (mission nationale, réseau des PEPITE et des responsables de diplômes labellisés étudiants-entrepreneurs).

Annexe 6

Liste des modules de formation mise à disposition par le PEPITE CENTRE

MODULE « CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE » accès tout public

Pour les étudiants de M1 de l'université de Tours, ce module est assuré en 2h par la chargée de mission entrepreneuriat, sur demande des enseignants chercheurs. L'intervention vise à démystifier la figure du chef d'entreprise, de proposer la création d'activité comme une voie d'insertion professionnelle possible quelque soit son cursus et d'exposer les étapes du montage de projet :

- décrypter le tissu économique régional : surtout des PME et TPE
- des repères chiffrés montrant l'engouement récent pour la création d'entreprise en France : quels secteurs d'activités touchés ?
- la projection de l'étudiant en tant que créateur d'entreprise : exemples concrets par cursus et bouleversements des a priori, petit questionnaire personnel à remplir.
- les 7 étapes pour créer son entreprise : définir son offre dans un esprit marketing / faire une étude de marché / choisir ses statuts / protéger ses idées / réaliser une étude financière / trouver des financements / formalités d'inscription
- présentation des actions du pôle entrepreneuriat dans leur établissement et en région
- échange informel avec les étudiants, témoignages

CERTIFICAT UNIVERSITAIRE (ACCES EN M1)

Ouvert au printemps 2012 par l'université de Tours, cette formule rencontre un franc succès auprès des étudiants car elle est courte, présente des horaires compatibles avec les cours de formation initiale et est certifiée. Les étudiants de toute filière sont intéressés par ce dispositif comme première approche de l'entrepreneuriat. Nous proposons cette année non plus une mais deux sessions, aux étudiants de M1 de l'université de Tours, de l'INSA CVL Campus de Blois et France Business School Campus de Tours.

C'est une formation « transversale » de 22 heures en cours du soir ou du samedi matin. La formation est basée sur une alternance d'apports théoriques (4 x 3 h) et d'ateliers pratiques (2 x 5 h). Les intervenants sont pour partis extérieurs (ARITT, professionnels de la créativité, du conseil en gestion et stratégie d'entreprise) :

- approche de la création d'entreprise
- innovation
- atelier de créativité
- stratégie d'entreprise
- jeu d'entreprise
- communication

Les étudiants de Blois suivent depuis cette rentrée scolaire les modules théoriques en webconférence.

ESPRIT D'ENTREPRISE ES-TU LA ?

Public : chef d'équipe d concours CREA'CAMPUS Orléans

- Détecter chez les étudiants les aspects comportementaux favorables à l'entrepreneuriat. L'accent est mis sur les « savoir- être ».
- Faire prendre conscience aux jeunes qu'il n'y a pas un seul modèle d'entrepreneur.
- Leur faire découvrir leur propres savoir – être entrepreneuriaux qui peuvent servir un projet de création d'entreprise mais plus généralement guider un projet professionnel.

Type de pédagogie :

Il s'agit d'une formation - action dont 2 demi-journées animées par un spécialiste des ressources humaines et une journée avec un chef d'entreprise.

Les 2 séances sont rythmées par des mises en situation, prise de paroles, exercice pratiques permettant aux étudiants de prendre conscience de la diversité du métier de chef d'entreprise et de se situer personnellement par rapport à l'entrepreneuriat, en découvrant ses propres préférences pour les différentes fonctions du chef d'entreprise.

La journée en entreprise, intitulée « Vis ma vie », s'insère entre la première et la seconde demi-journée de formation « Esprit d'entreprendre » et a pour objectif de découvrir le métier de chef d'entreprise en l'accompagnant dans toutes ses occupations de la journée.

Annexe 7 **Liste des ressources numériques mise à disposition**

Ce Diplôme Etudiant-Entrepreneur (D2E) est basé d'abord sur un accompagnement individualisé de l'étudiant-entrepreneur dans son travail pour concrétiser son projet entrepreneurial par l'encadrement d'un enseignant et d'un praticien. Le PEPITE favorise des ateliers d'experts dans le cadre du lieu de coworking. En fonction de son profil et de ses compétences, il sera incité à suivre des UE en Entrepreneuriat et Innovation accessibles sur le site via le PEPITE ou ses établissements. L'étudiant se verra mettre des ressources numériques à disposition, par exemple :

- Connaissances de base sur le monde de l'entreprise site réalisé par la FNEGE www.educentreprise.fr
- site APCE, lien : <http://www.apce.com/pid186/espace-createur.html?espace=1>
- site GRP lab lié au PEPITE Aquitaine ECA, lien : <http://grp-lab.com/>
- site d'un incubateur de Montpellier : <http://montpellier-business-plan.com/fr>
- site d'un incubateur de Lyon : <http://www.fisy.fr/>

Ces ressources en ligne ont vocation à être développées au plan national dans le cadre du Plan Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE).

Annexe 8

Liste des ateliers pratiques proposés par le PEPITE CENTRE

FOIRE AUX NEURONES

Concours d'idées innovantes à destination des étudiants et chercheurs. Organisé par des étudiants sous l'égide d'Orléans Val de Loire Technopole.

Il s'agit de formuler en une dizaine de lignes une idée de service ou produit innovant et de la déposer en ligne sur le site internet dédié : <http://www.foire-aux-neurones-orleans.com>

Un jury pré-sélectionnera les 15 meilleures idées qui participeront au concours final.

Leurs auteurs seront conviés à venir les présenter devant des professionnels. Ils disposeront pour cela de 4 minutes.

Tous les participants seront récompensés par des lots offerts par les sponsors et les 3 meilleures idées se verront remettre la distinction d'Idée d'Or, d'Idée d'Argent et d'Idée de Bronze.

UNE JOURNEE POUR ENTREPRENDRE

La particularité de ce concours de création d'entreprise est qu'il **se déroule en temps limité** (12 heures + 2 heures de jury en fin de journée), **par équipes pluridisciplinaires où les co-équipiers ne se connaissent pas**. L'objectif est double : attirer l'attention des étudiants sur l'entrepreneuriat et leur donner, sous forme ludique, l'occasion de monter un projet dans des conditions particulières.

Les étudiants sont suivis par deux coachs qui délivrent des notions théoriques de marketing, gestion, communication aux étudiants et qui accompagnent les groupes en continu. Les participants présentent en fin de journée leur projet à un jury de professionnels. Le public a aussi le droit de voter et élit un prix du public !

CREA'CAMPUS : opération régionale phare

Public : L2 à Doctorants

Ce concours existait en 2010-2011 pour Orléans et Tours. Il est proposé maintenant à l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur du PRES. Cependant, en raison de l'éloignement géographique, 4 éditions se déroulent en parallèle : Créa'campus Orléans, Créa'campus Chartres, Tours- Blois et, depuis l'année dernière, Créa'campus Berry.

Créa'Campus Orléans est animé par l'OVL (Orléans Val de Loire Technopôle) et s'adresse aux étudiants de l'université, de l'école supérieure d'art et de design (ESAD) de l'école supérieure privée d'informatique (SUP INFO).

Créa'Campus Chartres, est destiné aux élèves de l'IUT.

Créa'Campus Tours-Blois s'adresse aux étudiants de l'université de Tours, de France Business School Campus de Tours, de l'INSA CVL Campus de Blois. Il est animé par la chargée de mission pôle entrepreneuriat à l'université de Tours, avec en soutien géographique de chargé de mission Chargé de mission Innovation & Entrepreneuriat de l'INSA CVL Campus de Blois.

Créa'Campus Berry regroupe les projets de l'IUT de Châteauroux, ceux de l'IUT de Bourges et de l'INSA Campus du Bourges. Il est animé par le chargé de mission Innovation - Concours – Entrepreneuriat de l'INSA CVL Campus de Bourges.

Chaque année les étudiants sont invités à déposer un business plan après avoir été accompagnés par un parrain professionnel et s'être vus proposer 6 modules de 2 heures en droit, marketing et gestion simple, etc.

LE DEFI SOCIAL BUSINESS

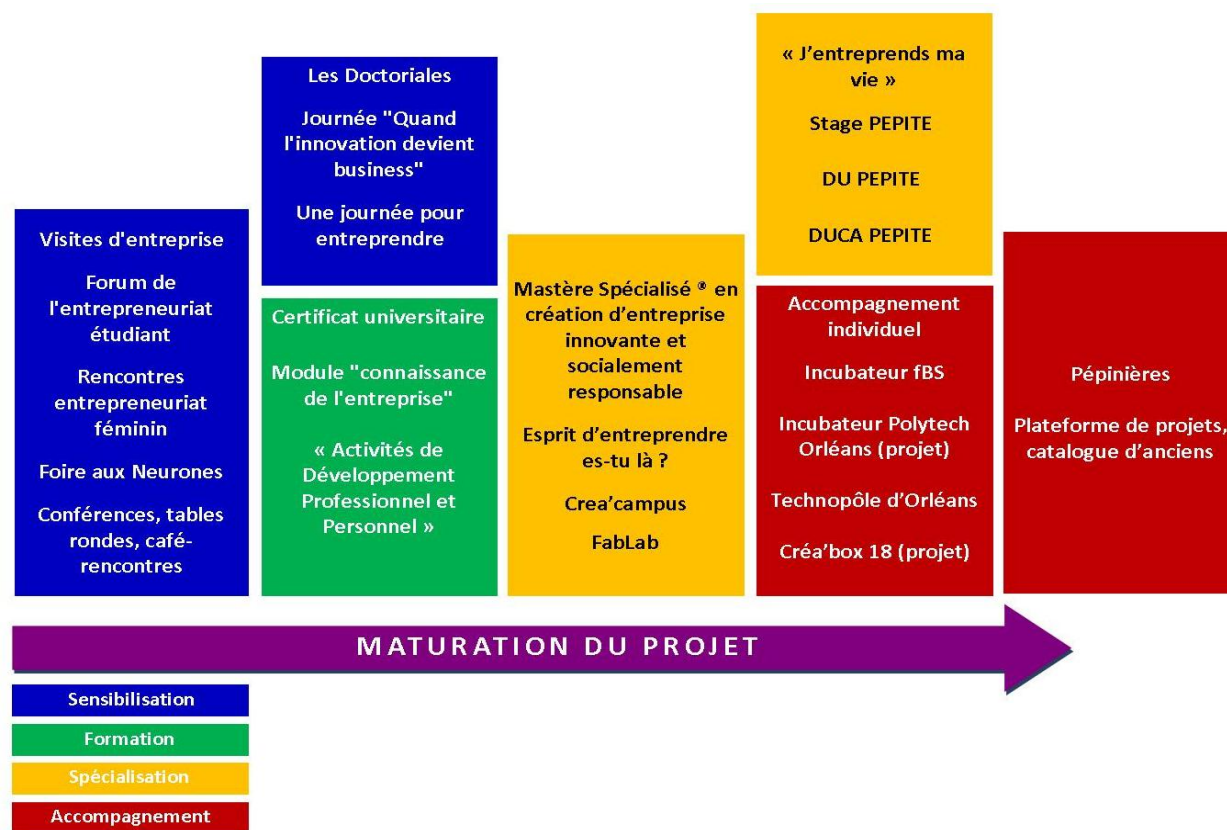
Accès : M1 et M2

Imaginer une entreprise citoyenne, en une journée et en équipe pluridisciplinaire. Accompagnement par des coachs de l'économie sociale et solidaire.

Avec le concours de différentes partenaires :Pépinières d'entreprises de l'agglomération de Tour(s)Plus Magazine KAIZEN, CRE'SOL, CRESS Centre, CAE Artefacts, CAE Odyssée Création

LE PASSEPORT PEPITE

Un cheminement d'actions en fonction du niveau de maturation du projet



Annexe 9
Comite d'engagement PEPITE CENTRE

Membres de PEPITE CENTRE

**Christophe LEGER
Isabelle CALME
Isabelle GILLAIZEAU
Typhaine LEBEGUE
Danièle VATAN
Caroline RENOUX
Julien OLIVIER
Alexandre PENNEROUX
Philippe FERRANDEZ
Caroline LORIOT
Catherine AUBRY**

Partenaires de PEPITE CENTRE

**Agence pour le développement économique de l'Indre,
ARITT,
ASSOCIATION VOY'ELLES,
Boutiques de Gestion,
BPI France,
Cenabumix,
CENTRE ACTIF,
Club Entreprendre et Réussir,
CNAM Région Centre,
Communauté de communes Val d'Amboise (pépinières),
CRESITT Industrie,
CRE-SOL,
CRT électronique,
EGEE,
FEMMES 3000,
Initiative Indre
Labomedia,
Les CCI et CMA,
Les pôles de compétitivités,
Mission Locale,
Pôle local d'Economie,
Réseau DEVENT,
Réseau Entreprendre Val de Loire,
RESEAU INITIATIVE,
Société Interfaces (pépinières),
Union des entreprises du Loiret (MEDEF),
URSCOP Berry Limousin,
Val de France Angels.**

Université François Rabelais de Tours

Annexe 10 Référentiel de compétences acquises

Compétences et objectifs professionnels

Le dispositif du D2E est orienté autour de l'accompagnement individualisé de l'étudiant par un enseignant et un praticien dans le cadre de la consolidation de son projet entrepreneurial, en intégrant le contexte parfois d'une équipe entrepreneuriale. L'année consacrée au D2E a pour objectif d'acquérir ou approfondir des connaissances, de l'expérience professionnelle et/ou personnelle et à construire de façon robuste le projet entrepreneurial afin de faciliter le passage à l'acte. En fonction de son profil, de son projet et de ses compétences, il lui sera proposé de suivre des modules de formation en entrepreneuriat et innovation accessibles au sein des établissements du PEPITE.

Les compétences visées par le D2E sont les suivantes :

Compétences transversales attendues

- Esprit d'initiative : se renseigner, trouver les informations et les personnes ressources, se constituer un réseau
- Leadership : savoir convaincre / savoir mobiliser et conduire des équipes ou partenaires
- Expérimentation du tâtonnement pour faire émerger la nécessité de persévérer
- Confrontation à la réalité : tirer tout ce que l'on peut du milieu dans lequel on veut insérer son projet, source de problèmes/contraintes et de solutions/ressources
- L'ouverture, le rêve, la curiosité, la divergence puis la recherche du possible, du concret, du faisable
- Savoir concevoir
- Savoir être et maîtriser sa communication dans l'équipe
- Produire collectivement un document cohérent et professionnel
- Capacité de projection, de transposition et d'adaptation professionnelles en découvrant le monde des affaires

Compétences de gestion attendues

- Créativité : comment susciter des idées (méthodes, état d'esprit, exercices), s'ouvrir au processus d'innovation
- Structurer un projet, construire un scénario, évaluer différents scénarii, évaluer l'idée et la cohérence du projet
- Analyser un marché et la dynamique concurrentielle, définir une opportunité stratégique, intégrer le contexte sociétal et environnemental
- Construire un modèle d'affaires intégrant une approche financière dans le temps (prix de revient, point mort, compte de résultats, bilans, tableaux de financement, flux de trésorerie, besoins en fond de roulement)
- Financer un projet (sources et coût ; banques, fonds propres, fonds publics, partenariats)
- Identifier et organiser des moyens à mettre en œuvre (marketing et offre commerciale, techniques, ressources humaines)
- Protéger un projet (propriété intellectuelle) et maîtriser les fondamentaux juridiques (droit des affaires, droit du travail et droit des sociétés)
- Développer une vision stratégique du projet intégrant un déploiement stratégique et opérationnel
- Savoir être et communiquer auprès des professionnels
- Apporter une expertise entrepreneuriale : leadership et management

Métiers cibles

Créateur et repreneur d'entreprise.

Code ROME : M1302 - Direction de petite ou moyenne entreprise